



Société anonyme au capital de 47 791 674 €.
Siège social : 192, Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine.
317 218 758 R.C.S. Nanterre

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS SOUMIS A AUTORISATION
DE L' ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 2009**
(Informations arrêtées au 14 mai 2009 inclus)

Article 241-2 du Règlement Général de l' Autorité des Marchés Financiers et
Instruction n°2005-06 du 22 février 2005

➤ **Nombre de titres et part du capital que la Société détient directement ou indirectement au 14 mai 2009:**

Au 14 mai 2009, la Société détient 1.594.662 de ses propres actions soit 3.34 % du capital¹.

➤ **Répartition par objectifs des titres de capital détenus au 14 mai 2009 :**

297.810 des 1.594.662 actions détenues au 14 mai 2009 le sont dans le cadre d' un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l' AMF.

250.000 des 1.296.852 actions détenues au 14 mai 2009 ont pour objectif d' être annulées ;

1.046.852 des 1.594.662 actions détenues au 14 mai 2009 ont pour objectif d' être attribuées notamment aux salariés et mandataires sociaux dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, par attribution d' options d' achat d' actions ou par attribution d' actions gratuites, dans le cadre de leur rémunération ou au titre de leur participation aux fruits de l' expansion de l' entreprise ou en cas de levée d' options d' achat, ou encore dans le cadre d' un plan d' actionnariat ou d' un plan d' épargne d' entreprise.

➤ **Objectifs du programme de rachat de titres :**

Les objectifs soumis à l' Assemblée Générale du 15 mai 2009 sont les suivants :

- la conservation et la remise des actions à titre d' échange ou de paiement dans le cadre d' opérations de croissance externe ;
- La remise des actions lors de l' exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par conversion, exercice, remboursement, échange, présentation d' un bon ou toute autre manière, à l' attribution d' actions de la Société ;
- L' attribution des actions notamment aux salariés et mandataires sociaux dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, par attribution d' options d' achat d' actions

¹ Au 14 mai 2009, le capital est de 47 791 674 € divisé en 47 791 674 actions de 1 € de nominal chacune.

conformément aux articles L.225-179 et suivants du Code de commerce ou par attribution d'actions gratuites conformément aux articles L.225-197-1 du Code de commerce, dans le cadre de leur rémunération ou au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou en cas de levée d'options d'achat, ou encore dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise ;

- L'animation du marché des titres de la Société, par le biais d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF ;
- L'annulation des actions ;
- et plus, généralement, tout but qui viendrait à être autorisé par la loi ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

➤ **Part maximale du capital et nombre maximal de titres que la Société se propose d'acquérir :**

Le nombre de titres à acquérir ne pourra excéder 10 % du nombre total d'actions composant le capital social, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital social de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté, pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement au 15 mai 2009 déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation, les acquisitions réalisées par la Société ne pouvant en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % de son capital social.

A titre indicatif, il est précisé que, sur la base du capital social au 31 décembre 2008 (composé de 47.791.674 actions), et compte tenu des 1.624.290 actions auto-détenues par la Société à cette date, le nombre maximal des actions qui pourraient être achetées par la Société s'élèverait à 3.154.877 actions.

➤ **Caractéristiques des titres que la Société se propose d'acquérir : actions ordinaires**

➤ **Prix maximum d'achat :**

Le prix unitaire d'achat ne pourra excéder 22 €. A titre indicatif, le montant maximal que la Société serait susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximal de 22 € s'élèverait à 69.407.294 €, sur le fondement du capital social au 31 décembre 2008, compte tenu des actions auto-détenues par la Société à cette date.

➤ **Durée du programme de rachat : 18 mois à compter du 15 mai 2009**

**Déclaration par INGENICO SA des opérations réalisées
sur ses propres titres du 15 mai 2008* au 14 mai 2009 (inclus)**

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte ** :	3.34 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 mois précédant :	0
Nombre de titres détenus en portefeuille ** :	1.594.662
Valeur comptable du portefeuille ** :	27.980.774,58 €
Valeur de marché du portefeuille ** :	20.323.967,19 €

* Jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme a été établi

** Au 14 mai 2009 inclus

	Flux bruts cumulés *		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	3.566.849 titres achetés	2.472.796 titres vendus 45 217 titres transférés**				
<i>Dont titres achetés / vendus dans le cadre du contrat de liquidité</i>	<i>2.673.606 titres achetés dans le cadre du contrat de liquidité</i>	<i>2.472.796 titres vendus dans le cadre du contrat de liquidité</i>	<i>Options d'achat achetées</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Options d'achat vendues</i>	<i>Vente à terme</i>
Échéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction	15,56 €	14,06 €				
Prix d'exercice moyen						
Montants	55.506.566 €	35.392.785 €				

* Opérations effectuées au comptant du 15 mai 2008 au 14 mai 2009 inclus

** Actions prélevées sur portefeuille des actions auto-détenues afin d'être remises à des bénéficiaires d'actions gratuites.